

COMMUNE	Clôtures soumises à Déclaration Préalable	Ravalements soumis à Déclaration Préalable	Démolitions soumises à Permis de Démolir	Taux de Taxe d'Aménagement	Droit de Prémption Urbain <i>Simple en vert</i> <i>Renforcé en rouge</i>
Brey et Maison du Bois	NON	NON	NON	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Chapelle des Bois	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	2% dans la zone du territoire communal raccordable à l'assainissement 1% dans le reste de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU et la zone de captage du Lac des Mortes
Châtelblanc	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Chaux Neuve	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans la zone constructible de la Carte Communale
Fourcatier Maison Neuve	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune (site inscrit ABF)	2% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble de la commune
Gellin	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Jougne	<i>Informations à venir</i>			5% dans la zone AU de la Ferrière 5% sur les parcelles AB 75, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 218, 219, 264, 265, 266, 267, 322, 323, 324, 326, 327, 381, 382, 389, 390, 391, 392, 421, 422, AC 431 4% dans le reste de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
La Planée	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	8% sur les parcelles ZD 10, 99, 101, 102, 121, 122, 123, 124, ZH 16, 17, 18, 19, 23, 24, 112, 113, 128, 132, 169, 170, 171, 174, 175, 205, 206, 207 3% dans le reste de la commune	NON
Labergement Sainte Marie	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Les Fourgs	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Les Grangettes	NON sauf dans le périmètre du monument historique et/ou du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du monument historique et/ou du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du monument historique et/ou du site inscrit du Lac Saint Point	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Les Hôpitaux Neufs	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	3% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Les Hôpitaux Vieux	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans la zone Ua du PLU	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Les Villedieu	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	6% sur les parcelles ZC 165, 166, 167, 168, 170, 176, 177 4% dans le reste de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Longevilles Mont d'Or	NON	NON	NON	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Malbuisson	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Métabief	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON sauf dans le périmètre du monument historique	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Montperreux	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Mouthe	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Oye et Pallet	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	NON sauf dans le périmètre du site inscrit du Lac Saint Point	4% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Reculfoz	NON	NON	NON	1% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Rochejean	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Saint Antoine	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	NON sauf dans le périmètre du monument historique	2% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON
Saint Point Lac	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Sarrageois	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	5% sur l'ensemble du territoire de la commune	OUI dans les zones U et AU du PLU
Touillon et Loutelet	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	NON sauf dans le périmètre du monument historique	OUI sur l'ensemble du territoire de la commune	4,5% sur l'ensemble du territoire de la commune	NON